

Arrondissement d'Aix en Provence

COMMUNE
DE
LA FARE LES OLIVIERS

13580

EXTRAIT du REGISTRE des ARRETES du MAIRE

2024_26_DGS

**ARRETE PORTANT DESIGNATION A LA COMMISSION D'ACCESSIBILITE DE
L'ARRONDISSEMENT D'AIX EN PROVENCE**

Le Maire de la commune de LA FARE LES OLIVIERS,
Vu le code général des collectivités territoriales, article L 2122.18,
Vu le code de l'urbanisme,
Vu le code de la construction et de l'habitation,
Vu le décret n° 95.260 du 8 mars 1995 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité,
Vu l'arrêté préfectoral n° 3699 du 16 octobre 1995 modifié portant création des commissions de sécurité d'arrondissement dans le département des Bouches du Rhône,
Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 faisant obligation de créer une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées,
Considérant qu'il y a lieu de désigner deux représentants du Maire pour siéger avec voix délibérative en cas d'empêchement à la commission d'accessibilité handicapés,

ARRETE

ARTICLE 1 : Sont désignés pour représenter le Maire à la commission d'accessibilité handicapés de l'arrondissement d'Aix en Provence :

- Monsieur Joël YERPEZ, 1^{er} Adjoint
- Monsieur Yves LOMBARDO, Adjoint au Maire délégué aux transports, aux affaires militaires et à la sécurité

En cas d'empêchement de ces derniers :

- Madame Chantal GARCIA, Adjointe déléguée à l'éducation, aux finances et à la démocratie de proximité
- Monsieur Patrice MARTIN, Adjoint délégué aux affaires techniques et aux travaux

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera affiché sur les lieux, publié et transmis à M. le Sous-Préfet d'Aix en Provence, M. le Chef de la Police Municipale, M. le Chef de Brigade de Gendarmerie de Velaux, M. le Chef de Centre de Secours de la caserne intercommunale de la Basse Vallée de l'Arc, M. le Directeur des Services Techniques de la commune de LA FARE LES OLIVIERS.

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 9 février 2024.

Le Maire



Jérôme MARGIAC